

*Ludovic Gadbin*

Secrétaire aux cartels et autres collectifs de travail

« L'Association est composée de membres d'honneur, bienfaiteurs, ou actifs qui constituent à l'intérieur de l'Association diverses communautés de travail : des cartels, des espaces et un Collège de la passe<sup>1</sup> », autant de collectifs dont se dote l'EpSF pour réaliser son but : « Former des psychanalystes et [...] promouvoir, dans son enseignement et dans sa pratique, la psychanalyse dont Freud et Lacan ont ouvert le champ<sup>2</sup>. »

C'est dire si le dispositif du cartel occupe une place centrale dans notre École.

Et c'est donc en s'appuyant sur ce dispositif que Françoise Vitoux, alors toute jeune Secrétaire aux cartels et autres collectifs de travail, a eu l'idée d'inviter Jérémie Léobet à se joindre à elle afin d'aborder, ensemble et avec quelques autres, la question du travail dans une école de psychanalyse.

On notera que ce collectif, intitulé « Atelier », a réuni durant plus de deux ans des analystes chevronnés, des analystes débutants, des analystes en devenir, certains membres de l'École, d'autres ne l'étant pas. Voici les noms de ces participants. Outre Françoise et Jérémie donc, l'Atelier est aujourd'hui constitué de : Ingrid Fresneau, Laurence Gautier, Fanny Emilie Jeandel, Claude Lognon, Nicole Martin et Virginie Morin.

J'ai moi-même, à mon tour Secrétaire à cette même fonction, eu la chance d'être invité à quelques-unes de leurs réunions, ce dont je les remercie toutes et tous, tant étaient chaleureux leur accueil, libres, intéressants et instructifs leurs échanges.

Je retiendrai de cet atelier un point singulier : l'inventivité.

Ainsi, par exemple, ce collectif a choisi le nom d'Atelier ; ni cartel, ni groupe de travail, ni espace...

De même, la façon dont ses membres s'adressent aujourd'hui à l'École est, sinon unique, au moins très rare : d'abord à l'écrit puis, lorsque nous aurons repris une vie un peu plus habituelle, à l'oral.

Novembre 2020

---

<sup>1</sup> Statuts de l'EpSF, article 4.

<sup>2</sup> *Ibid.*, article 2.